

GROUPE DE TRAVAIL ELECTIONS EN DR(I)EETS DU 20 AVRIL 2021

Ce groupe de travail a été réalisé en audio/visioconférence avec environ 40 participants issus des finances, du travail et de la cohésion sociale.

Nous ne vous apprendrons rien en annonçant que ce GT a été extrêmement difficile à suivre tant en raison du nombre que des conditions matérielles.

Contrairement au mois passé, les OS ont reçu les documents préparatoires.

Les points inscrits à l'ordre du jour sont :

- Date des élections ;
- Effectifs ;
- Répartition genrée ;
- Projet d'arrêtés CT et CHSCT ;
- Questions diverses.

D'entrée, on note une désorganisation dans chaque ministère ; toutes les OS ne sont pas conviées, selon leur appartenance ou leur représentation, dans les comités techniques.

1 – Date des élections :

Le décret est en cours de modification ; la mise en place des instances devrait avoir lieu au plus tard le 31 décembre. Le vote sera électronique et se tiendra au plus tard fin novembre afin de pouvoir constituer les listes sereinement.

Sur ce point, certains ministères n'ayant pas encore goûté aux « joies » du vote électronique (les dernières élections dans les TPE ont montré la « grande mobilisation »), l'administration propose de former les OS à travers des ateliers.

La CFTC FINANCES reste opposée au vote électronique imposé !

In fine, on semble se diriger vers un vote du 23 au 30 novembre pour une installation des nouvelles instances avant le 17 décembre.

Comme à l'habitude, l'administration se veut rassurante faisant fi des expériences passées comme, par exemple, au ministère des finances (avec le résultat que l'on connaît).

L'administration renvoie déjà à un 3^e groupe de travail sur pas mal de points (communication, moyens syndicaux, formation, etc.).

La CFTC FINANCES constate que nombre de sujets sont loin d'être aboutis !

2 – Effectifs - Répartition genrée :

Mis à part quelques unités, les scrutins sont sur liste ; de facto, la répartition F/H ne s'appuie que sur ces derniers.

La CFTC FINANCES est favorable au scrutin sur sigle jusqu'à 100 personnes.

Comme nous, la plupart des OS regrettent d'ailleurs que ce nombre ne soit pas revu à la hausse ; cela simplifierait la vie de tout le monde !

L'administration est encore en cours de consolidation des effectifs. S'agissant des protocoles électoraux, l'administration va les mettre en œuvre dans chaque direction régionale. Elle transmettra aux OS la répartition des effectifs par programme.

La CFTC FINANCES est favorable au protocole électoral et dénonce la réduction du nombre de sièges dans les CHSCT.

3 – Projet d'arrêtés CT et CHSCT :

Les arrêtés seront pris dès lors que les CT ministériels se seront réunis le 11 mai.

L'administration prend note de l'organisation d'un nouveau GT avant cette date, et au plus tard le 3 mai (qu'elle s'engage à communiquer ce même jour).

Les autres points n'ont pas été traités, faute de temps.

Pour la CFTC FINANCES, l'administration persiste dans la précipitation et ne tire aucun enseignement du passé. Une fois de plus, Nous sommes très loin d'un véritable dialogue social !

PRESSE CFTC : CONTACT

Mail : federation.cftcfinances@gmail.com